

side, il est simplement au fauteuil, comme tous les cardinaux qui officient dans les basiliques patriarcales, mais il célèbre à l'autel papal. Cet autel ayant sa face tournée vers le peuple, l'abbé ne se retourne point pour dire le *Dominus vobiscum*, l'*Orate fratres* et donner la bénédiction à la fin, puisqu'il est naturellement tourné vers le peuple et accomplit devant eux les saints mystères. Une singularité qui frappe le fidèle, c'est de voir un parchemin attaché par un ruban rouge à une des colonnes du baldaquin. Ce parchemin n'est autre que le bref accordant la permission de célébrer, et qui, de par sa teneur, doit être affiché à la vue des fidèles pour bien affirmer que l'abbé ne célèbre point de droit, mais en vertu d'une permission pontificale.

— On a assez parlé à Rome d'un petit incident qui s'est passé à une des fonctions constantiniennes célébrées à Saint-Pierre. Alors que tous les cardinaux avaient assisté à Saint-Jean-de-Latran à une cérémonie analogue, ils s'abstinrent de paraître à Saint-Pierre, sauf deux cardinaux, qui semblaient très embarrassés de se trouver seuls. Cet incident, qui était en soi désagréable, a eu uniquement pour cause, non le cardinal Rampolla, archiprêtre de la basilique, que respectent et vénèrent tous les membres du Sacré-Collège, mais la disposition prise par un des chanoines de la basilique qui, par oubli, erreur ou maladresse, n'avait pas, à une cérémonie précédente, assigné et préparé aux cardinaux le poste qui convenait à leur éminente dignité. Le souci de leur rang dans l'Eglise leur a conseillé de donner cette petite leçon au chapitre du Vatican, certains qu'elle serait comprise et que les chanoines ne se mettraient plus dans le cas de la voir se répéter.

— Le cardinal Pompili, vicaire de Rome, a reçu dimanche dernier, des mains du cardinal Agliardi, délégué spécialement par le pape, la consécration épiscopale. Il est d'un usage, tel-